

Zones de protection marines

MANICOUAGAN

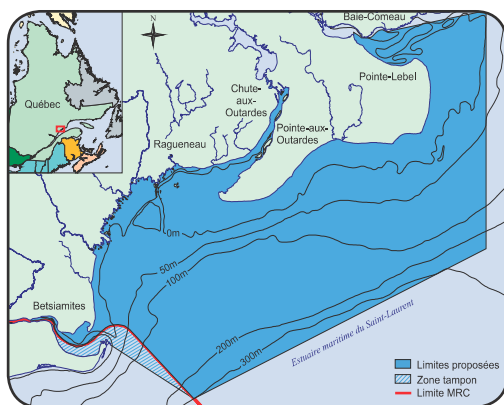
La péninsule de Manicouagan est située sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, immédiatement à l'ouest de la ville de Baie-Comeau. La zone de protection marine (ZPM) proposée comprend le secteur marin côtier entourant la péninsule de Manicouagan, de la rivière Manicouagan à la rivière Betsiamites, au sud-ouest, et s'étend au large jusqu'au chenal Laurentien (isobathe de 300 mètres). La superficie totale de la ZPM proposée s'élève à près de 700 km².

Le but de la ZPM proposée est de conserver, de protéger et de mieux connaître les écosystèmes estuariens et marins riches en biodiversité et en productivité biologique du secteur de la péninsule tout en favorisant le maintien des activités existantes compatibles avec le but énoncé.

Le milieu marin du secteur de la péninsule de Manicouagan est un des plus riches et des plus productifs du système Laurentien. L'arrivée dans les eaux salées de l'estuaire maritime d'eau douce de trois rivières (Betsiamites, aux Outardes et Manicouagan) crée des conditions de salinité et de température favorables à la prolifération du phytoplancton. Cette grande abondance d'algues microscopiques constitue la base de la chaîne alimentaire de l'estuaire maritime et d'une partie du golfe du Saint-Laurent. Elle attire une multitude d'espèces d'invertébrés, de poissons et de mammifères marins retrouvés dans les habitats très variés s'étendant jusqu'en eaux profondes. La présence d'une forte densité d'oiseaux aquatiques dans ce secteur est aussi un bon indicateur de la grande productivité biologique.



Photo: A.T.R. Manicouagan



La ZPM proposée comprend des marais salés, reconnus comme étant parmi les habitats les plus productifs de la planète. S'y trouvent aussi des herbiers de zostères marines, soit des plantes aquatiques qui colonisent les battures sablonneuses. Ces herbiers servent d'abri, de garde-manger ou de site de frai à plusieurs espèces marines. Les battures sablonneuses, pour leur part, supportent les plus importants bancs de myes du Québec. Ces battures offrent des aires de repos et de mise bas à une colonie de phoques communs, la seule espèce de phoque résidant toute l'année dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Le site a d'abord été proposé par Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, un organisme non gouvernemental à vocation environnementale. À la suite de la sélection de ce site d'intérêt par Pêches et Océans Canada (MPO) en 1998, un comité technique, composé de représentants de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan, du Conseil de bande de Betsiamites, de Parc Nature de Pointe-aux-Outardes et du MPO, s'est vu confier la tâche de rédiger un plan de gestion préliminaire. Des consultations publiques ont reconfirmé l'appui de la population pour la ZPM proposée.

Pour plus d'information :

Pêches et Océans Canada, Direction de la gestion des océans
Institut Maurice-Lamontagne, 850, route de la Mer, C.P. 1000, Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Tél. : (418) 775-0854 Téléc. : (418) 775-0718
Courriel : zpm-manicouagan@dfo-mpo.gc.ca www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan